

contient la biographie si intéressante de Monseigneur Plessis. On y remarque le grand caractère du prélat, son zèle immense, ses travaux incessants et toutefois sa nature gaie et aimable. On y remarque encore le goût élevé et sûr dont était doué le pontife pour les beaux arts en général. C'est de son temps en effet, sous l'influence et la protection de quelques prêtres distingués, amis du prélat, que la peinture en Canada prit naissance et eut des artistes et des échantillons dignes d'attention. En proscrivant de nos églises de vieux et informes tableaux, il montrait autant son zèle éclairé qu'un intérêt bien entendu pour les beaux-arts. Ce zèle et cet intérêt qui ont pu venir jusqu'à nous, ne doivent point se ralentir aujourd'hui que le Canada catholique a grandi en tout. Cependant, comme la chose a déjà été plusieurs fois remarquée, il n'y a pas assez de propension parmi nous pour orner nos églises, surtout nos nouvelles églises, de tableaux dignes de l'époque et de la piété bien entendue. L'architecture et la sculpture y dominent : c'est très-bien mais il n'y aura rien de complet tant que la peinture et la statuaire n'y figureront selon leur importance et leurs droits.

Société formée sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Comme tous nos lecteurs le savent, il existe à Montréal une société dite "Société centrale d'encouragement pour la culture du lin et du chanvre." Cette société est destinée à contribuer puissamment au progrès agricole parmi nous. Elle a compris qu'il existe, dans notre système de culture, une lacune considérable, et elle s'est mise à l'œuvre pour la combler. En Canada la culture du lin et du chanvre est malheureusement trop négligée. La Société Centrale convaincue que notre sol est, presque partout, favorable à cette culture, qu'elle peut produire ici comme ailleurs les plus heureux résultats, devenir une source de richesse pour le cultivateur canadien, fournir au commerce d'exportation un aliment considérable, s'est mise à l'œuvre avec zèle, sans s'effrayer des obstacles à vaincre, des préjugés à détruire, et des sacrifices à faire. Elle n'a rien épargné pour arriver à son but et pour prouver la sincérité de ses efforts.

Pour encourager les plus indifférents parmi les cultivateurs, elle leur fait distribuer de la graine de ces plantes, elle s'engage à acheter leurs produits ; elle promet d'établir en différents endroits des filatures, de répandre des machines à brayer, etc.

Nous attendons beaucoup du Conseil de Direction, car nous connaissons les bonnes dispositions et les capacités du président M. F. M. Ossaye, et des membres qui le composent. Cette Société déjà vient de faire distribuer, dans les localités les plus importantes de la Province, une quantité assez considérable de graine de lin et de chanvre. Ce qui a été fait jusqu'ici nous est un sûr garant de ce qui se fera plus tard.

Les cultivateurs canadiens ne doivent pas demeurer indifférents aux sacrifices que s'impose cette bienveillante société pour leur venir en aide ; au contraire, ils doivent être remplis de reconnaissance pour les efforts généreux faits en leur faveur et

pour ceux qui, par pur dévouement, se consacrent au progrès agricole parmi nous,

Direction pour la culture du lin et du chanvre.

CULTURE DU LIN.

Le lin demande un sol labouré profondément, riche, meuble, et assez frais. Les sols sablo-argileux (sable mêlé de glaise) lui conviennent très-bien. Les produits sont à peu près nuls dans les sols légers.

Il vient bien sur une prairie que l'on a retournée, et après une récolte sarclée (jardinage) richement fumée, mais dans tous les cas il faut labourer assez profondément. Il ne faut pas faire venir cette plante trop souvent sur le même champ.

On peut cultiver le lin pour sa filasse seulement, ou bien pour sa graine et sa filasse en même temps. On le cultive pour sa filasse seulement lorsque le sol n'est pas riche et qu'on n'a pas assez d'engrais, parce que, dans ce cas, il épuise peu le terrain. Le lin qui produit de la graine donne une filasse plus forte, mais moins fine. Ce dernier mode est le plus profitable.

Le sol destiné à recevoir du lin doit être labouré profondément *en automne* et fumé en même temps s'il ne paraît pas assez riche ; puis, le printemps, si la terre n'est pas assez ameublée, on fait un bon hersage sur lequel on sème. Mais il vaut mieux que le sol soit engraisé par les fumiers qu'on a mis dans les récoltes précédentes que de fumer le lin directement. Les fumiers de vache et de mouton bien consommés sont les meilleurs engrais. Lors de l'ensemencement on peut avec profit répandre sur le champ des cendres non lessivées, ou même lessivées, de la chaux éteinte, du plâtre, du sel-marin, etc.

Le lin redoute les gelées tardives du printemps et la sécheresse de l'été. Par conséquent on devra le semer vers le 15 mai pour le récolter dans les premiers jours de septembre. Comme cette plante est souvent exposée à souffrir des mauvaises herbes, il ne faudra pas négliger, lorsqu'elle aura atteint la hauteur de 6 à 8 pouces, de faire soigneusement le sarclage à la main.

Si on cultive le lin pour avoir de la graine et de la filasse assez fine, deux minots par arpent suffisent. Si l'on veut avoir de la filasse ordinaire on mettra environ un minot et demi. Néanmoins, en Europe, lorsqu'on veut avoir de la filasse fine, on sème souvent trois minots à l'arpent, et deux minots pour la filasse commune. On enterre la graine par un faible hersage, en se servant de la herse légère ou mieux d'une herse d'épines, composée de fagots de senellier. Après ce hersage on fera bien de passer le rouleau de bois.

Récolte.—Lorsque le lin est mûr, ce que l'on reconnaît à la teinte jaune des tiges, à la chute des feuilles, et à la couleur brunâtre des graines, on fait la récolte en arrachant les tiges. On le met aussitôt en petites bottes, et pour les faire sécher on les place debout par groupe de 4 à 5, les pieds écartés les uns des autres. Après quelques jours, lorsque les tiges seront sèches, on cueillera la graine avant de commencer le rouissage.

La récolte de la graine se fait de quatre manières : 1o. Par le fléau ; 2o. par le peignage ; 3o. en frappant sur les tiges avec un petit bâton ; 4o. au moyen de rouleaux.

Tout le monde connaît le battage par le fléau. Pour le lin, il a le grave inconvénient de briser les fibres et de nuire à la quantité et à la qualité de la filasse qui en provient. Pour cette raison il nous semble qu'on doit le mettre de côté. Les trois